

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 7

Artikel: Cours de répétition de Landwehr
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne seraient pas disponibles, par l'instructeur-trompettes de l'arrondissement de division respectif.

Ci-dessous nous donnons la liste des officiers de recrutement et de leurs remplaçants pour 1883, qui sont les mêmes que précédemment dans les I^e, II^e, IV^e, VII^e et VIII^e divisions, avec un retranchement dans cette dernière, et celle des experts pédagogiques, tous anciens, sauf quatre, mais avec permutation de division.

COURS DE RÉPÉTITION DE LANDWEHR.

L'année 1882 a apporté à nos moyens d'instruction militaire un complément heureux et qui était désirable au premier chef : nous voulons parler des cours de répétition pour les troupes de la landwehr. Un certain nombre d'unités tactiques de notre réserve ont été appelées sous les armes pour des services de quelques jours. Nous avons, dans un de nos précédents numéros, parlé des cours de répétition de deux bataillons d'infanterie de landwehr ; nous consacrerons maintenant quelques lignes à ceux d'autres bataillons et principalement à l'artillerie de position de la landwehr.

Le *bataillon de fusiliers n° 2* (Vaud), commandé par M. le major Cavat, est entré en caserne, à Bière, le 27 mars les cadres, le 31 mars la troupe, et a tenu son cours jusqu'au 6 avril. L'effectif était de 476 hommes¹, bien habillés et équipés. Le programme a été suivi rigoureusement et les résultats tant de l'instruction en général que du tir, ont été satisfaisants. Deux ou trois jours de plus auraient sensiblement augmenté encore ces bons résultats.

Le *bataillon de fusiliers n° 3*, commandant Leresche, de Ballaigues, est entré en caserne, à Bière, le 16/20 mai, pour tenir son cours jusqu'au 26 mai. L'effectif était de 587 hommes. Les cadres d'officiers présentaient quelques lacunes regrettables. L'habillement et l'équipement étaient bons. Les exercices ont eu lieu, les premiers jours, par une froide bise, qui n'a cependant pas trop gêné le service et qui n'a eu aucun fâcheux effet sur la santé des hommes. Heureusement la bise tombait quand on a commencé le tir à balle, et celui-ci

¹ Il faut se rappeler qu'on n'appelle aux cours de landwehr que les classes de 1841 à 1849 et que des cadres réduits.

a été très bon, à savoir 50 % aux feux de salve, et 64 % au tir individuel.

L'inspection a eu lieu le dernier jour par M. le lieutenant-colonel Muret, comme pour les bataillons 2 et 1, passés antérieurement.

L'instruction des trois bataillons du 1^{er} régiment de landwehr a été dirigée par MM. les instructeurs Bourgoz, lieutenant-colonel ; Bovy, Cramer et de Verra, capitaines. M. le capitaine Cramer fonctionnait spécialement comme officier de tir.

Le bataillon de fusiliers n° 4, commandé intérimairement par M. le major Favre, de Thierrens, est entré en caserne, à Yverdon, le 30 mai/3 juin, pour tenir son cours jusqu'au 9 juin. Son effectif comptait 519 hommes, dont 12 à l'état-major.

M. le lieutenant-colonel Viquerat, commandant du 2^e régiment de landwehr, avait la direction supérieure en même temps que l'inspection du cours.

M. le lieutenant-colonel de Reding, et MM. les capitaines Kunz, Cramer, Bourgeois et Régis fonctionnaient comme instructeurs ; M. Kunz spécialement pour le tir.

Ce bataillon s'est montré, comme les autres, à la hauteur de ce qu'on en attendait et a mis beaucoup de zèle à compléter son instruction et à remplir les divers devoirs du service. Le tir entr'autres a donné d'excellents résultats.

Aux feux individuels, sur 480 hommes tirant un total de 2400 coups sur la cible n° I, on a obtenu :

A 225 mètres debout : 1313 touchés, dont 51 centres et 454 mannequins, soit 55 %, dont 2 de centre et 19 de mannequin.

A 300 mètres à genou : 1214 touchés, dont 50 centres et 379 mannequins, soit 50 %, dont 2 de centre et 16 de mannequin.

A 300 mètres couché : 1226 touchés, dont 45 centres et 371 mannequins, soit 51 %, dont 7 de centre et 15 de mannequin.

Aux feux de salves, sur 448 hommes tirant un total de 2138 coups à 300 mètres pendant une durée de 40 secondes, on a obtenu 842 touchés, soit 39 % ; ce qui donne une vitesse de tir de 7 et un effet utile de 273.

L'artillerie de landwehr comprend, on le sait ¹ :

8 batteries attelées (une par division) ; 15 compagnies de position, qui, comme pour la position d'élite, ne sont pas embrigadées et attachées à d'autres corps de troupes, mais forment, réunies par trois ou par quatre, des divisions (abtheilungen) et représentent ainsi des sortes de bataillons d'artillerie à pied.

Nous avons assisté au cours de répétition de la 1^{re} division d'ar-

¹ Sans compter bien entendu 8 colonnes de parc, 2 compagnies d'artificiers et 8 bataillons du train.

tillerie de position de landwehr qui a eu lieu du 18 au 25 avril dernier, et nous rendrons compte en peu de mots de la marche de ce cours qui a montré ce qu'est notre landwehr comme troupe et ce qu'elle pourrait être, cas échéant, comme force de résistance.

La première division de position de landwehr est formée des unités tactiques désignées ci-après :

- Compagnie n° 12 (Tessin);
- Compagnies nos 13 et 14 (Vaud);
- Compagnie n° 15 (Genève).

Les compagnies ont été groupées deux par deux pour le cours de répétition, divisé par cela même en deux parties, chacune d'une durée de six jours de service effectif, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Frey, de Bâle.

Les compagnies 12 et 15 arrivèrent les premières; elles avaient été organisées dans leurs cantons respectifs et les vêtements à l'ancienne ordonnance (habits à petits pans) avaient été changés. Les pantalons présentaient moins d'uniformité, les arsenaux cantonaux n'ayant pas remplacé ceux qui étaient usés ou trop petits.

Par contre, dans les compagnies 13 et 14 (Vaud) les tuniques étaient rares et les anciens habits formaient la majorité. En général, pour les quatre compagnies, l'équipement était assez satisfaisant. L'aspect d'ensemble de la troupe était bon et présentait une vigueur que ne démentaient pas les exercices. Il aurait été intéressant de voir ces compagnies employées aux terrassements, surtout les compagnies 13 et 14, formées en majeure partie d'agriculteurs; on aurait certainement obtenu des résultats satisfaisants et des cubes bien supérieurs à ceux qui sont remués par des recrues.

Le matériel mis à la disposition du cours comprenait, en fait de bouches à feu :

- 2 obusiers de 16 centimètres.
- 6 pièces de 12 cent sur affût de campagne;
- 2 » 12 » » de position;
- 6 » 10 » » »

On avait aussi, au polygone, une batterie de 4 pièces de 10 centimètres sur affûts de position et une batterie de 4 pièces de 12 centimètres sur affûts bas dans un ouvrage construit à la droite du polygone sur la Schwäbislinie. Pour le tir à l'obusier, les deux pièces étaient placées au milieu de la plaine sur le Mittellinie.

Comme munitions, pour chaque compagnie :

- 12 obus de 16 cm.;
- 12 shrapnels de 16;
- 6 boîtes à balles de 16;
- 60 obus de 12 cm.;
- 20 obus de 10;
- 50 shrapnels de 10

et le nombre voulu de charges d'étoupilles et de vis portefeux.

La faible durée du cours rendait forcément l'ordre du jour très chargé. Les heures de travail effectif étaient les suivantes :

Le matin, de 5 ³/₄ heures à 7 heures et de 7 ⁵/₄ à 11 ¹/₄ heures. Garde montante à midi.

L'après-midi, de 1 ³/₄ à 6 ¹/₂ heures, avec une demi-heure de repos.

Les dimanches, d'après l'ordre général, ont été employés aussi comme jours de travail ; la matinée était consacrée à une visite aux arsenaux, à une courte leçon sur l'organisation de l'armée (et spécialement celle de l'artillerie de position) et à l'école de peloton. L'après-midi, tir avec les obus de 10 centimètres ; ce tir fini, la troupe était libre.

L'instruction a été poussée aussi loin que le permettait le temps dont on disposait et donnée de façon à mettre le plus promptement possible les hommes à même de servir les pièces. On a éliminé toute considération théorique superflue ; quelques notions générales sur la théorie du tir ont été rappelées, mais pendant l'école de la pièce, dans les batteries ou au parc, et uniquement en vue du tir lui-même. La connaissance du matériel et des munitions a aussi été réduite à un minimum ; on s'est borné à montrer à la troupe les parties essentielles du matériel en lui en expliquant le fonctionnement dans le service de la pièce au tir, sans entrer dans des détails de nomenclature.

L'école du soldat et de peloton a été étudiée avec grand soin, afin de remettre les hommes dans la main des chefs et de les habituer à l'obéissance et à la discipline dans les rangs.

On peut se rendre compte de l'effort qu'on a dû faire pour arriver à pousser l'instruction, en songeant que les exercices de tir avaient commencé le troisième jour ; on ne disposait donc que de *cinq demi-journées* pour rendre les hommes aptes à servir convenablement les pièces. Notons que quelques hommes en étaient encore au 4 livres rayé se chargeant par la bouche, et que presque tous n'avaient jamais vu les affûts exhaussés. Malgré ces difficultés inhérentes à la nature même des troupes de landwehr, les tirs ont donné de bons résultats dans les quatre compagnies.

Les travaux de construction ont été réduits à la confection de quelques fascines, claies et gabions. Les manœuvres de force ont été étudiées aussi : travail à la chèvre, enlever et remettre la bouche à feu, ôter et remettre les roues.

Le nombre d'hommes employés aux services de gardes de cuisine et de corvée devait être réduit au strict nécessaire.

Les officiers ont reçu quelques heures d'instruction spéciale, surtout sur la conduite, le réglage des tirs et l'observation des coups. Les sous officiers ont été aussi pris quelques fois à part par un instructeur pour s'exercer à la manœuvre de la pièce et à l'école du soldat, afin de pouvoir commander eux-mêmes leurs hommes.

En terminant cet exposé, nous devons dire que les cours ont marché d'une manière normale et régulière. La troupe a fait preuve de bonne volonté, de zèle et de beaucoup d'intérêt pour un service dans lequel nombre de points étaient tout nouveaux pour elle. La discipline était très bonne, tant dans le quartier que dans les exercices et surtout au tir. L'ordre et le service intérieurs n'ont pas laissé à désirer, et l'on peut dire que la troupe de landwehr est facile à commander. Naturellement, une grande part dans le bon résultat de ces cours doit revenir au personnel d'instruction et nous sommes heureux de le lui exprimer ici.

Encore un mot qui n'est pas une critique, mais un vœu : Il serait très désirable, à tous les points de vue, que les cadres, comme dans l'infanterie, fussent appelés deux ou trois jours avant la troupe ; les officiers et les sous-officiers pourraient alors recevoir une instruction qui leur permettrait de commander la troupe d'une façon opportune et efficace.

G. P.

Puisque nous parlons des services de landwehr, mentionnons encore celui des aspirants officiers de landwehr de la II^e Division, qui s'est tenu récemment à Colombier en même temps que l'école de recrues n^o 5. Les cadres des bataillons soit d'élite soit de landwehr étant fort incomplets dans les cantons de Berne (Jura bernois) et de Fribourg, ainsi que dans celui de Neuchâtel à un moindre degré, on a appelé une trentaine de sous-officiers des dernières classes de l'élite à un cours spécial, théorique et pratique, en vue de les breveter officiers de landwehr. Vingt sous-officiers ont répondu à cet appel, et ce cours, qui a marché fort bien, donnera, on l'espère, d'excellents résultats.

CAMPS D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE ITALIENNE

en 1882.

D'après une récente ordonnance du ministère de la guerre les camps mobiles d'instruction dans les circonscriptions des divers corps d'armée italiens auront lieu aux dates et localités ci-après :

I^{er} CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE TURIN

Camp mobile de la Dora Baltea du 1 au 23 juillet 1882.

Brigade Abruzzes : 57^e et 58^e régiments ;

6^e bataillon alpin ;

1^{re} batterie du 5^e artillerie ;